

**RÉSOLUTION N° 448**

**BUREAU DE L'IICA EN ESPAGNE**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 482(06), « La dimension internationale : l'avenir du Bureau de l'IICA en Espagne », et le document IICA/CE/Doc. 477(06), « Rapport de la réunion 2006 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion »,

CONSIDÉRANT :

Que, lors de sa dernière réunion, la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion a analysé l'avenir du Bureau de l'IICA en Espagne et recommandé que la Direction générale maintienne pour le moment le niveau actuel des activités, les fonctions et la taille dudit Bureau et qu'elle présente une étude à la prochaine réunion du Comité exécutif, qui comprendra une analyse coûts-bénéfices des différentes solutions envisagées pour l'avenir du Bureau, identifiera les sources possibles de financement pour prolonger les opérations du Bureau et présentera d'autres renseignements dont le Comité exécutif pourrait avoir besoin pour prendre la décision correspondante;

Que les solutions présentées jusqu'à maintenant au sujet de l'avenir du Bureau sont les suivantes : fermer le Bureau; conserver sa taille, ses fonctions et son niveau d'activité actuels, ou élargir ses activités afin que l'Institut développe et renforce les relations avec ses partenaires stratégiques européens;

Que le Programme-budget 2007 proposé par le Directeur général ne prévoit aucune ressource supplémentaires pour élargir les activités du Bureau,

DÉCIDE :

1. De demander au Directeur général qu'il élargisse les activités du Bureau en Espagne, afin d'établir des relations plus avantageuses entre l'IICA et ses partenaires stratégiques, et qu'il alloue une somme additionnelle de US\$75 000 provenant de

sources disponibles, dont les fonds provenant du recouvrement des arriérés de quotes-parts.

2. De demander au Directeur général qu'il soumette à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif, aux fins d'examen et d'une possible présentation à la réunion ordinaire suivante du Conseil interaméricain de l'agriculture, un rapport plus détaillé sur les solutions possibles pour l'avenir du Bureau. Ce rapport devra comprendre, notamment, une évaluation plus approfondie des possibilités d'établir des relations plus étroites et plus productives avec les partenaires stratégiques européens de l'Institut, une analyse des avantages additionnels que l'Institut pourrait retirer de l'élargissement des activités du Bureau, et un recensement des sources de financement possibles pour maintenir et élargir le Bureau, en dehors du Programme-budget du Fonds ordinaire de l'Institut.